

Réunion du Conseil Municipal
Du 21 mars 2011 à 20H30
Compte-rendu

Présents : MM. BLOND, FAURE, GARREAU, CHALARD, BUISSON, MAZEAU, PATAUD, KOWALSKI, LUCHON, Mmes NADAUD, MORANGE et RIFFAUD

Absents : Néant

Excusés : Mmes BOUGOUIN, DEXET, M. LE PECULIER

Procurations : Mme BOUGOUIN à Mme RIFFAUD

Secrétaire : M. GARREAU

1) Compte rendu de la réunion du 21/02/2011

Pas d'observation

2) Vote des comptes administratifs 2010

• **Budget Principal :**

M. FAURE, 1^{er} Adjoint, présente le compte administratif 2010 dressé par M. BLOND, Maire, qui se retire de la salle.

Section de fonctionnement → Dépenses 2010 → **1 117 366,11€**
→ Recettes 2010 → 1 505 103,44€
+ excédent 2009 → 346 994,38€
→ total recettes = **1 852 097,82€**
d'où un résultat de clôture de **734 731,71€**

Section d'investissement → Dépenses 2010 → 461 938,62€
→ déficit 2009 → 308 490,22€
→ total dépenses → **770 428,84€**
→ Recettes 2010 → **705 425,09€**
d'où un résultat de clôture de **- 65 003,75€**

Les restes à réaliser (ancienne mairie, extérieurs mairie, logiciels) s'élèvent à 240 909€

Affectation du résultat :

couverture d'autofinancement : 65 003,75 + 240 909 : 305 912,75

excédent reporté de fonctionnement : 734 731,71 – 305 912,75 = **428 818,96€**

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif du budget principal.

• **Budget annexe de l'Assainissement**

M. FAURE, 1^{er} Adjoint, présente le compte administratif 2010 dressé par M. BLOND.

Section de fonctionnement → Dépenses 2010 → **41 367,97€**
→ Recettes 2010 → **60 019,94€**
d'où un résultat de clôture de **18 651,97€**

Section d'investissement → Dépenses 2010 → 26 098,74€
→ déficit 2009 → 121 423,88€
→ total dépenses → **147 522,62€**
→ Recettes 2010 → **153 366,28€** (y compris l'affectation du
résultat 2009 : 121 423,88€)

d'où un résultat de clôture de **5 843,66€**

Affectation du résultat :

couverture d'autofinancement : 18 651,97€

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement.

• **Budget annexe du Lotissement de Maison Neuve**

M. FAURE, 1^{er} Adjoint, présente le compte administratif 2010 dressé par M. BLOND.

Section de fonctionnement	→ Dépenses et écritures 2010→	472 413,21€	
	→ Recettes et écritures 2010 →	472 413,21€	
Section d'investissement	→ Dépenses et écritures 2010→	268 317,55€	
	→ déficit 2009→	232 999,03€	€
	→ total dépenses→	501 316,58€	
	→ Recettes et écritures 2010 →	437 094,69€	
	d'où un résultat de clôture de	- 64 221,89€	

Ce résultat correspond au stock final restant non encore « couvert » par les recettes attendues des dernières ventes de terrain.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif du budget annexe du Lotissement de Maison Neuve.

M. le Maire reprend la présidence de la séance.

3) Attribution des lots : appel d'offres Aménagement de la Maison des Associations

M. le Maire donne lecture du rapport d'analyses des offres établi par le maître d'œuvre. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'attribuer les lots de la façon suivante (montants HT) :

Lot 1 Gros Œuvre-Démolition : ARSATIS, Feytiat	179 572,78€
Lot 2 : Charpente bois : Entreprise JANET, Rochechouart	15 121,00€
Lot 3 : Couverture, tuiles, zinguerie : Ent CHALARD, St-Laurent	25 975,80€
Lot 4 : Serrurerie : BRL SUCLA, Ussel (19)	42 109,50€
Lot 5 : Menuiseries ext alu : Sarl DEBESSAC, Pressignac (16)	35 457,55€
Lot 6 : Menuiseries bois : Sarl ALIBOIS, Limoges	20 127,80€
Lot 7 : Cloisons : Ent RAYNAUD, St-Laurent	27 242,50€
Lot 8 : Cloisons modulaires : BLMH, Veyrac	8 152,90€
Lot 9 : Plafonds : Ent RAYNAUD, St-Laurent	19 958,87€
Lot 10 : Chape liquide : Ent MESMIN, Limoges	7 800,85€
Lot 11 : Carrelages : Sarl LANNET, Antonne (24)	12 930,64€
Lot 12 : Sols souples : SOLS BOUTIC, Limoges	12 124,84€
Lot 13 : Peintures : Ent MARTINET, Rochechouart	17 905,18€
Lot 14 : Electricité : Ent MERY-GALET, Vayres	28 737,03€
Lot 15 : Chauffage ventilation : Ent CHENE, Rochechouart	53 521,40€
Lot 16 : Plomberie : Ent CHENE, Rochechouart	34 653,60€
Lot 17 : Ascenseur : THYSSEN KRUPP, Angers (49)	25 620,00€

Soit un montant total de travaux de 567 012,24€ HT.

4) Attribution des lots : appel d'offres Aménagement du Presbytère

M. le Maire donne lecture du rapport d'analyses des offres établi par le maître d'œuvre. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'attribuer les lots de la façon suivante (montants HT) :

Lot 1 : Gros Œuvre : Ent GOURSAUD, St-Auvent	5 327,85€
Lot 2 : Couverture : Entreprise JANET, Rochechouart	5 840,50€
Lot 3 : Menuiseries PVC : Entreprise JANET, Rochechouart	8 050,00€
Lot 4 : Menuiseries bois : Sarl TROUTAUD, St-Junien	20 806,95€
Lot 5 : Cloisons Plafonds : Ent RAYNAUD, St-Laurent	20 015,70€
Lot 6 : Carrelages : Ent RAYNAUD, St-Laurent	1 296,60€
Lot 7 : Sols souples : SOLS BOUTIC, Limoges	5 618,24€

Lot 8 : Peintures : Ent RAYNAUD, St-Laurent	17 804,00€
Lot 9 : Electricité : Ent CUSSAGUET, St-Laurent	14 852,40€
Lot 10 : Plomberie Chauffage : Sarl BELLAYER, St-Brice	10 438,32€

Soit un montant total de travaux de 109 960,56€ HT.

M. le Maire précise qu'il n'y a pas de subvention pour ce programme mais peut-être des loyers de certains organismes. Il pense en effet que l'intérêt serait d'y installer les services sociaux.

Il faut se renseigner sur ce qui est prévu pour l'accessibilité du bâtiment (escalier) et penser à la boîte à lettres.

5) Affaires diverses :

1. Bâtiment Terracher : Le Maire rappelle l'état du bâtiment qui nécessite des travaux importants de rénovation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe définitivement à 15 000€ la proposition d'achat du bâtiment aux consorts Terracher.
2. Contrat pour besoin saisonnier : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter, à temps complet, un agent non titulaire pour le service des Espaces verts, durant la période de tonte, du 1^{er} avril au 30 septembre 2011.
3. Renouvellement de l'adhésion à l'ADAC : l'adhésion étant d'une durée de 3 ans, elle est à renouveler en 2011. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce renouvellement, compte tenu de l'aide et des conseils qui peuvent être apportés par cet organisme pour l'aménagement d'espaces ou de locaux.
4. Matériel Services Techniques et Espaces verts : Après discussion, il est décidé :
 - de chercher un véhicule avec caisson, d'occasion, pour faciliter le travail des agents des Espaces Verts,
 - de demander une démonstration d'une balayeuse avant de prendre une décision car les coûts de fonctionnement peuvent être onéreux.
5. Défibrillateurs : 1 sera installé sous les arcades de la Communauté de Communes, l'autre vers la salle des fêtes et le stade.
6. Mme MORANGE donne compte-rendu de la réunion de l'école.
7. Maison de santé pluridisciplinaire : M. KOWALSKI explique qu'il a assisté à plusieurs réunions sans qu'il y ait un avancement réel. Il insiste sur l'urgence de trouver des professionnels de santé dans un avenir proche (ex : médecins) ce qui incite peut-être à réaliser ce projet au niveau communal et sans aide financière. M. le Maire dit qu'il faut démarcher dès à présent les professionnels de santé.

Fin de séance : 22h50

Le Maire,

Le secrétaire de séance,